



**FORUM ATELIER D'ÉLABORATION D'UN
PLAN D'ACTION PRIORITAIRE DE
MOBILISATION DES RESSOURCES
PROPRIÉTÉS DE LA COMMUNE DE GOLF
SUD**

TERMES DE RÉFÉRENCES

Avril 2025

1. ÉLEMENTS DE CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

Au Sénégal, la faiblesse, voire l'insuffisance des moyens financiers, semble être l'obstacle majeur auquel les collectivités territoriales restent confrontées depuis plusieurs années. Certes, au plan financier, les ressources des collectivités territoriales sont encore modiques au regard des besoins de financement en infrastructures et équipements de base, mais l'exploitation optimale des principales sources de revenus des collectivités territoriales reste encore limitée.

Le produit de la fiscalité locale qui représente l'essentiel des ressources qui alimentent les budgets municipaux, demeure très faible en raison notamment de l'absence de maîtrise des procédures et mécanismes d'établissement de l'assiette, de recouvrement et de gestion des ressources financières propres.

Cependant, ce défi financier peut toujours être surmonté ou tout le moins être atténué par une meilleure connaissance des sources de financement et par la mise en œuvre de stratégies et actions pérennes de mobilisation des ressources financières propres.

Une bonne appréciation de ces enjeux par les élus et acteurs administratifs et techniques des communes, peut contribuer durablement à l'amélioration des ressources financières à l'échelle des territoires.

Il convient tout de même de noter que ces questions ont toujours présenté un intérêt majeur pour les autorités municipales de la commune de Golf Sud qui a connu de profondes mutations au cours de ces dernières années.

En effet, la commune de Golf Sud est devenue un nouveau pôle important au sein de la grande Ville de Guédiawaye, concentrant de nombreuses activités économiques et commerciales du fait de sa position géographique et des équipements structurants qui existent sur son périmètre.

Cependant, malgré cette forte attractivité, la commune ne profite pas pleinement des retombées fiscales et financières de cet environnement si favorable.

En outre, depuis 2013, la mise en œuvre de la première phase de l'acte 3 de la décentralisation a contribué largement à l'augmentation du volume des produits de la fiscalité locale et à la diversification des sources de revenus au niveau de la commune.

Fort de ce constat, les autorités de la commune de Golf Sud, se sont progressivement employées à mettre en œuvre des dispositifs et des actions permettant de développer des stratégies dans le domaine de la maîtrise et de la mobilisation des ressources propres de la commune.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION ET RESULTATS ATTENDUS

A. Objectifs

L'objectif général de l'intervention est d'accompagner la Commune de Golf Sud à améliorer l'exploitation de son potentiel fiscal en vue d'un meilleur recouvrement des recettes, à travers un diagnostic organisationnel et financier ainsi que l'élaboration d'un plan d'action prioritaire de mobilisation des ressources propres.

Les objectifs spécifiques de la mission sont notamment les suivants:

- Recueillir auprès des élus, équipes municipales et services déconcentrés, acteurs économiques, les données et informations nécessaires à l'évaluation des forces et faiblesses de la commune sur le plan financier ;
- Exploiter et analyser les données budgétaires et financières disponibles afin de dresser un état des lieux de ses finances et la situation d'évolution des recettes ;
- Procéder à un diagnostic financier en termes de potentiel et de capacités de mobilisation des ressources propres ;
- Évaluer les contraintes, dysfonctionnements et problèmes notés dans le cadre de la gestion des ressources propres ;
- Amener les élus, responsables administratifs et financiers, et les différents acteurs à identifier les potentialités de la commune et les différentes possibilités d'amélioration des recettes budgétaires ;
- Aider les élus et responsables financiers à identifier les stratégies et actions d'amélioration des ressources financières permettant d'élaborer un plan d'action prioritaire de mobilisation des ressources propres ;
- Identifier avec les différents acteurs, les domaines dans lesquels des opérations de recensement de la matière taxable et/ou imposable seront nécessaires en vue de la maîtrise de l'assiette et de l'émission des différents impôts et taxes revenant à la commune;
- Apprécier la nature et le format des opérations de suivi et de communication à mener pour accompagner le processus de mise en œuvre du plan d'action de mobilisation des ressources financières.

B. RESULTATS ATTENDUS

À l'issue de la mission :

- Un diagnostic financier basé sur l'état des lieux des finances de la commune est établi ;
- Les responsables et acteurs de la commune de Golf Sud auront procédé à une bonne évaluation de leur potentiel fiscal ;

- Les acteurs auront élaboré un plan d'action prioritaire de mobilisation des ressources propres de leur commune ;
- Les actions futures retenues et planifiées seront intégrées dans le cadre des orientations du budget 2025 et des budgets à venir ;
- Des équipes de mise en œuvre du plan d'action seront constituées et les commissions mixtes Commune/Perception Municipale seront opérationnelles ;
- Les opérations de recensement sont réalisées et des rapport d'évaluation sont élaborés et partagés ;
- Les outils de collecte sont élaborés et les opérations de recouvrement sont réalisées ;
- Un plan de suivi et d'évaluation du plan d'action est élaboré ...

3. MISSION DU CONSULTANT

La présente mission constitue le prolongement du diagnostic et doit aboutir à l'élaboration d'un plan d'action de mobilisation des ressources propres. Cette activité sera réalisée à travers l'organisation et l'animation d'un atelier de planification.

En effet, une première phase d'amorce de l'assistance technique, va permettre au consultant de réaliser les deux (2) premières séquences relatives au diagnostic de la situation financière de la commune et à l'élaboration d'un plan d'action de mobilisation des ressources propres.

L'objectif du diagnostic est d'analyser les finances de la commune de Golf Sud, en procédant à une évaluation de la situation d'évolution des recettes sur une période de 3 à 5 ans.

L'élaboration du plan d'action de mobilisation des ressources financières se fera dans le cadre de l'atelier participatif qui regroupera tous les acteurs de la commune.